

BRUXELLES PATRIMOINES



Numéro spécial
Journées du Patrimoine
Septembre 2018 | N° 028

Dossier **LE PATRIMOINE C'EST NOUS !**

L'AVENIR DU PRÉSENT

COMMENT
ARCHITECTURE
ET PATRIMOINE
S'IMBRIQUENT DANS
UNE VILLE STRATIFIÉE

KRISTIAAN BORRET

MAÎTRE ARCHITECTE DE LA RÉGION DE
BRUXELLES-CAPITALE



LE PATRIMOINE DE DEMAIN DÉPENDRA ÉTROITEMENT DE LA MANIÈRE DONT NOUS VEILLONS AUJOURD'HUI À LA QUALITÉ DES PROJETS ARCHITECTURAUX. Dans cet article, le maître architecte bruxellois expose son rôle et sa vision : la qualité architecturale doit être le fruit d'une approche intégrée, appuyée sur la concertation, stimulée par des concours et adaptée au contexte changeant de l'espace urbain. Le patrimoine existant occupe une place essentielle à cet égard, comme le montre la réaffectation de l'héritage industriel dans la zone du canal. Mais il y a aussi un patrimoine moins manifeste qui impose un choix : conservation et rénovation, ou démolition ? Un choix qui exige une évaluation nuancée d'aspects divergents. C'est aussi ce choix qui permettra la préservation et le développement de la ville stratifiée de demain.

Que sera le patrimoine de demain ? Parmi les bâtiments que nous érigeons aujourd'hui, lesquels seront appréciés dans le futur en tant que monuments pour leur qualité architecturale ? Que sera l'avenir du présent ?

Impossible de répondre avec certitude à cette interrogation qui, pourtant, nous préoccupe. La question peut se poser dans une perspective plus large : comment reconnaître la qualité architecturale ? Cela nous amène directement à la mission du maître architecte.

Depuis 2009, le maître architecte de la Région de Bruxelles-Capitale s'attache à améliorer la qualité des projets de développement urbain sur le territoire de la région. À cette fin, il dispose de trois instruments principaux. Le premier est l'organisation de concours, tant dans le cadre de projets publics que privés. Ensuite, le maître architecte a mis en place une équipe dédiée à la recherche par le projet. Certains projets, en effet, nécessitent une exploration

préparatoire, qui passe par une représentation créative des pistes d'avenir possibles. Parallèlement, les projets en cours peuvent gagner en qualité lorsque l'équipe *Research* suggère des idées alternatives, alimentant les échanges avec les architectes. Enfin, la chambre de qualité se penche sur la qualité des projets qui se trouvent au stade de la préparation de la demande de permis. La chambre de qualité organise un dialogue entre les architectes, les maîtres d'ouvrage et les pouvoirs publics. Le débat sur la qualité se déroule ainsi de manière efficace et transparente. Épaulé par une équipe de quatorze personnes, le maître architecte travaille de manière indépendante.

.....
**PAS DE QUALITÉ
SANS DIALOGUE**

Le maître architecte n'est pas un devin. Il ne détient pas le monopole de la vérité lorsqu'il s'agit de prédire ce que les générations à venir considéreront comme leur patrimoine

architectural. De nos jours, la qualité de l'architecture ne repose plus sur un canon classique, sur le diktat des puissants, ni sur le prétendu génie d'un créateur. La qualité de l'architecture n'est pas une vérité universelle : c'est le contexte qui lui donne son sens. Et le contexte, c'est avant tout l'environnement spatial. Autrement dit, dans un contexte aussi changeant que le paysage hétérogène de la capitale belge, la qualité de l'architecture varie constamment. Un bâtiment n'est pas intrinsèquement « bon ». Un bâtiment peut être du meilleur effet en un endroit, et dénoter grossièrement ailleurs. Cela dit, le contexte ne s'arrête pas à la réalité physique de l'environnement spatial.

Aussi le maître architecte plaide-t-il pour une vision intégrée de la qualité architecturale. Cela signifie que la qualité architecturale est le résultat de la conjugaison de facteurs très différents : l'intégration dans le tissu urbain, la convivialité de l'édifice ou de l'endroit, l'interaction sociale que le projet fait naître,

la durabilité de la réalisation et la valeur qu'elle revêt pour les différents publics cibles ainsi que pour l'économie des ressources. Le processus qui précède le projet est aussi un ingrédient déterminant de la qualité urbanistique, de même que l'adhésion suscitée parmi la population et les utilisateurs.

La qualité architecturale n'est donc pas une simple affaire de beauté : elle se situe aussi dans la pertinence sociale au sens large. Une bonne architecture doit promouvoir une bonne coexistence urbaine. Celui qui parle de qualité urbanistique s'exprime à propos de ce qu'il considère comme des valeurs sociétales. La qualité urbanistique exige donc toujours un bon dialogue.

La réglementation apporte un niveau minimum de qualité, mais elle ne suffit pas. Si la réglementation peut fixer des normes, éviter les excès ou exclure les bévues, elle ne peut nous garantir la qualité spécifique que nous recherchons. Si nous voulons atteindre l'excellence architecturale, il nous faut alors viser une qualité qui dépasse le niveau de base de la réglementation.

Le dialogue est le meilleur moyen pour définir ce qui représente, dans un cas particulier, la forme la plus appropriée de qualité architecturale. Un vrai dialogue : pas question de bavardage anodin. L'échange doit s'appuyer sur des arguments étayés, qui transcendent les avis épidermiques. C'est alors que naît une interaction intéressante, qui fonde la légitimité et l'autorité. Il appartient au maître architecte de s'assurer que le dialogue ait bien lieu et se déroule comme il faut. Dans de nombreuses villes d'Europe, parallèlement à un débat public vivant mais sérieux, une chambre de qualité indépendante est un instrument de choix pour les grands projets de construction.

ÉMULATION

Si nous voulons porter au niveau le plus élevé la qualité architecturale des nouveaux projets de construction à Bruxelles, nous n'échapperons pas à l'exigence d'émulation. Ce n'est pas un hasard si le grand magazine d'architecture belge (1874-1939) s'appelait lui-même *L'Émulation*. Une saine émulation entre les architectes donne toujours de meilleurs résultats. Le concours reste donc le meilleur moyen pour promouvoir la bonne architecture. Même s'il n'y a jamais de garantie absolue que l'idée résistera à l'épreuve du temps, un concours bien conçu crée avec la plus forte probabilité les conditions optimales de la meilleure architecture possible.

À Bruxelles, les concours d'architecture bien organisés, avec un objectif de qualité, se multiplient. C'est une nécessité, car depuis 30 ans, l'architecture bruxelloise a beaucoup souffert des monopoles, d'une recherche de facilité et du recours aux recettes éculées. Il faut des concours accessibles à tous, qui offrent des conditions correctes, génèrent des défis, incitant tous les acteurs à se ressourcer constamment et à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Pour autant, le succès actuel des concours d'architecture ne date pas d'hier. Dès la fin du XIX^e siècle, après l'aménagement haussmannien des grandes artères du centre bruxellois, la ville a lancé de sa propre initiative plusieurs concours d'architecture portant sur les façades de ces nouveaux espaces publics, celles des bâtiments publics et privés entre la place de Brouckère et la place de la Bourse. La façade de l'hôtel *Métropole* sont également issues d'un concours d'architecture ; nous y voyons aujourd'hui des éléments de notre patrimoine.

Or, actuellement, nous assistons à une nouvelle transformation des axes centraux de Bruxelles. Aussi est-il tout à fait normal que l'administration affiche le même degré d'ambition que ses prédécesseurs du XIX^e siècle. Pour la nouvelle architecture qui apparaît autour du piétonnier, il faut donc placer la barre haut, et organiser systématiquement de bons concours d'architecture.

Ces concours, ouverts et publics, ne sont pas seulement un important instrument pour identifier le meilleur projet parmi la concurrence. Ce sont aussi des sources de renouvellement. Les architectes, dont la carrière est encore à ses débuts ou qui ne possèdent pas de relations dans le milieu des maîtres d'ouvrage, ont besoin des concours pour accéder aux grands marchés. Aujourd'hui, les concours ne servent pas seulement à promouvoir la qualité de l'architecture. Ce sont aussi des outils démocratiques pour ouvrir à chacun l'accès aux marchés publics et privés d'envergure.

AS FOUND

Bruxelles a répertorié une grande partie de son patrimoine architectural. On sait à présent quels bâtiments doivent être traités avec circonspection et lesquels ne peuvent tolérer que des interventions conservatoires. Mais au-delà des inventaires, il existe d'innombrables édifices que l'on peut éventuellement inclure dans un patrimoine précieux. Il faut attirer ici l'attention sur quelques catégories de bâtiments trop souvent négligées lorsqu'il est question de patrimoine architectural reconnu.

Il y a d'abord l'architecture de la période industrielle. Sur le canal, en particulier, on trouve un grand nombre de constructions qui ont



Fig. 1
Hôtel *Meiningen* :
reconversion hôtelière des
anciennes brasseries *Belle-
Vue* à Molenbeek-Saint-Jean
par A2M (© BMA).

rempli une fonction industrielle par le passé et doivent aujourd'hui être réaffectés. Il importe que cette histoire subsiste, reconnaissable, dans le paysage urbain, afin de donner une « couleur » propre aux plans de réhabilitation du quartier, des plans qui arrivent à leur régime de croisière. Dans la vision régionale de la zone du canal, l'intention n'est certainement pas de bannir du centre-ville toutes les activités (semi-)industrielles, mais seulement de mieux les intégrer dans le tissu urbain. N'est-il pas possible, en certains endroits, d'abriter à nouveau des activités productives dans les bâtiments existants du patrimoine industriel ?

Par ailleurs, depuis quelques années, on assiste près du canal au lancement ou à la réalisation de divers projets qui abordent d'une manière intéressante le patrimoine industriel, que ce soit à l'issue d'un concours d'architecture ou autrement. Citons, par exemple, la reconversion des brasseries *Bellevue* (quai du Hainaut à Molenbeek-Saint-Jean) en hôtel par les architectes d'A2M (fig.1). Si la fonction hôtelière exigeait bon nombre de nouvelles

ouvertures, l'intégrité de la façade a été conservée. Exemple réussi de la subtile synthèse entre deux couches de l'histoire du bâtiment.

Pour l'ancienne minoterie Moulart (quai Demets à Anderlecht), le concours a permis d'attribuer le marché au bureau d'architectes *Bogdan & Van Broeck* (fig.2). Ici, l'intervention est plus marquée : plusieurs nouveaux étages ont été ajoutés, dans un langage esthétique distinct. Industriel, sobre et direct, le concept est à la fois très différent et tout à fait de notre époque. L'ensemble entame une nouvelle vie sous la forme d'un centre d'affaires moderne, baptisé *Port Sud*.

La prestigieuse rénovation du garage Citroën, devenu le pôle culturel *Kanal*, a également tenté de concilier conservation et adaptation. Le consortium d'architectes *Noa/EM2N/Sergison Bates architects* a élaboré un plan englobant d'abord l'existant avant d'y ajouter seulement ce que l'architecture en place ne pouvait apporter elle-même (voir p. 146). La majeure partie de l'infrastructure est conservée, insé-

rée dans un nouvel ensemble où l'on trouve aussi quelques nouveaux volumes. Ceux-ci abritent des salles qui répondent aux exigences muséologiques contemporaines en termes d'équilibre climatologique. Néanmoins, l'idée des architectes s'inspire d'abord de leur amour pour l'architecture « *as found* », et cela restera aussi le motif central de la future forme du garage Citroën.

Ces exemples illustrent la manière dont la nouvelle architecture et le patrimoine existant s'interpénètrent dans la vision urbanistique de la zone du canal. Notre espace disponible étant presque entièrement bâti, le développement urbain va désormais dans le sens de la transformation plutôt que de l'expansion. La réutilisation des bâtiments existants ne se contente pas d'incarner cette évolution : son intérêt se situe aussi dans un paysage urbain en plusieurs couches.

.....
CIRCULARITÉ

Une autre catégorie de bâtiments dont la valeur patrimoniale n'est généralement pas encore recon-



Fig. 2

Bâtiment Coop : reconversion de l'ancienne minoterie Moulart en un pôle économique et culturel à Anderlecht par Bogdan & Van Broeck (© L. Beel).

nue est celle du modernisme tardif de l'économie des services. Il s'agit essentiellement des immeubles de bureaux édifiés dans les années 1960, 1970 et 1980. Les jours de cette architecture sont comptés. Bientôt, ces bâtiments ne répondront plus aux normes en constante évolution du secteur des bureaux. L'avenir est incertain pour l'hôtel *Sheraton* de la place Rogier, le Parlement européen, les tours WTC du quartier Nord et d'autres ensembles de bureaux de la périphérie verte, notamment à Watermael-Boitsfort ou à Auderghem.

Qu'allons-nous faire de ces immeubles ? Quelle est leur signification architecturale, ou même leur valeur patrimoniale ? La question qui se pose de manière récurrente est de savoir s'il faut opter pour la transformation ou s'il vaut mieux démolir pour faire place au neuf. Et dans ce dernier cas, les nouveaux projets en vaudront-ils la peine ? La réponse n'est pas tranchée et une approche sur mesure devra être faite pour chaque bâtiment. Nous pensons qu'une évaluation correcte de l'avenir de ce type

de bâtiments s'effectue le mieux selon les quatre axes suivants : patrimoine, économie, durabilité et urbanité.

Patrimoine

Nous avons besoin d'une vaste campagne pour compléter l'Inventaire du Patrimoine architectural d'après-guerre en Région de Bruxelles-Capitale. Cela permettra d'identifier clairement les immeubles qu'il ne faut jamais démolir ni amputer, et ceux qui doivent être traités avec les égards nécessaires lors d'une rénovation importante. Le patrimoine s'apprécie toujours avec retard, et d'une manière qui fluctue avec les générations. Quand la Maison du Peuple de Victor Horta fut démolie en 1965, toute résistance était vaine, le grand public n'appréciant pas encore l'Art nouveau. Sans qu'il puisse être question d'une maîtrise comparable, on constate que l'amour pour l'esthétique du modernisme tardif gagne du terrain, à la fois dans l'architecture brutaliste, comme par exemple le siège de CBR à Watermael-Boitsfort, dans la symétrie cristalline des tours WTC du quartier Nord, et même dans les

éléments postmodernes de la KBC sur l'avenue du Port.

Économie

Aujourd'hui, la rénovation des produits immobiliers dépassés des années 1960, 1970, 1980 et 1990 est d'abord une simple forme de production immobilière. La priorité va à la rentabilité économique. Mais d'autres modèles s'annoncent. Les logements peuvent désormais rapporter plus d'argent que les bureaux. La location multi-occupants apporte davantage de sécurité dans un monde qui prend ses distances avec les administrations tentaculaires. De plus en plus d'entreprises s'intéressent aux bâtiments qui ont « de la gueule ». Si vous voulez attirer les collaborateurs les plus dynamiques, une architecture *mainstream* interchangeable ne vous aidera pas à faire la différence en tant qu'employeur. Le site de Tour et Taxis en est la parfaite illustration. Le succès commercial est au rendez-vous, et pourtant, les bureaux qui y ont été aménagés sont loin de répondre aux normes courantes de modularité et de confort. Cela ouvre les yeux des promoteurs :

il est possible de gagner de l'argent dans une architecture à pedigree, en l'adaptant sans la détruire. Entre les impératifs du développement privé et les contraintes de la qualité urbanistique, les occasions ne sont pas fréquentes de pouvoir dire : « *money is on our side* ».

Durabilité

Grâce au travail de pionnier de *Rotor*, à Bruxelles, il est de pratique courante d'inspecter les chantiers de démolition de bâtiments importants pour en extraire les matériaux réutilisables. Cependant, même s'il est sympathique d'offrir une deuxième vie aux beaux plafonds de Jules Wabbes, il ne s'agit en réalité que du *cherry picking*, voire un moyen de se donner bonne conscience avant la démolition totale. Désormais, le défi consiste à réutiliser le bâtiment en l'état. Après la construction passive, Bruxelles dispose d'une nouvelle occasion de montrer le chemin en encourageant le principe de la circularité.

À cet égard, une alliance imprévue apparaît. Pour le promoteur, en effet, la construction circulaire peut se montrer économiquement rentable : non seulement parce qu'on évite le coût du neuf, mais surtout parce que le projet prend moins de temps. Démolir en pleine ville est une opération de longue durée, qui pèse sur les frais de financement du promoteur. Il faut aussi moins de camions dans les rues de la ville pour évacuer petit à petit les déchets de démolition. Il s'agit donc d'une bonne motivation en termes d'économie d'énergie, de mobilité et de qualité de vie urbaine.

Urbanité

Par urbanité, nous entendons la contribution à l'activation de l'espace public sur la base d'un programme ou d'une structure d'aménagement spatial. Les bâtiments des années 1960-1990 n'apportent

que rarement un renforcement du tissu urbain. Mono-fonctionnalité sans vie, socles aveugles et façades arrière sinistres sont monnaie courante. Si les arguments en faveur de la réutilisation sont nombreux, dans ce cas-ci, la démolition peut, elle aussi, se justifier. Même si le langage architectural peut être fascinant ou représentatif d'une époque, la perspective urbanistique d'une réaffectation doit pouvoir apporter une amélioration, à la fois au niveau des liaisons, de l'ouverture, de la mixité et de l'espace public environnant.

STRATIFICATION

Patrimoine, économie, durabilité et urbanité : quatre angles de vue pour prendre la bonne décision quant à la réutilisation des bâtiments qui datent d'un passé récent et dont la valeur patrimoniale n'est pas encore établie. La ville doit faire place à l'héritage existant, y compris le moins évident, et au nouveau patrimoine qui mise sur l'urbanité. Cela va dans le sens de la ville stratifiée, une ville plurielle, plutôt que simpliste et unidimensionnelle. Cette stratification n'est rien d'autre que l'essence de la ville européenne idéale qui, à la faveur de son développement organique séculaire, aboutit à un équilibre complexe. C'est particulièrement vrai pour Bruxelles, une ville qui n'est pas forcément avenante ou compréhensible au premier abord. Bruxelles ne correspond pas à une image unique. Un défaut ? Non. Considérons plutôt cette stratification comme un atout. Acceptons et cultivons la multiplicité de Bruxelles pour en faire une vraie ville européenne.

Traduit du Néerlandais

Today's future How architecture and heritage are interwoven in a layered city

There is, of course, no ready-made answer to the question of what tomorrow's heritage will be. What is certain is that this heritage will, to a large extent, be determined by how we deal with the question of the quality of architectural projects today. In this contribution, the Brussels-based architect explains his role and vision regarding this issue: architectural quality will be achieved as the result of an integrated approach based on consultation, stimulated by competitions and geared to the changing context of urban space. Existing heritage plays an essential role in this, as illustrated by a few striking contemporary examples of the reallocated built industrial heritage in the Canal Zone. But for less obvious examples of heritage as well, more specifically office buildings from the post-war period, the question arises as to whether conservation and renovation should take precedence over demolition. This assessment must be based on a nuanced evaluation of various aspects: heritage value, economic factors, sustainability and the strengthening of the urban fabric. By repeatedly carrying out this evaluation process, both heritage and new-build constructions can make a substantial contribution to the conservation and development of the layered city... a challenge that the heritage conservationists, designers, planners, builders and developers of today must take on together.

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Stéphane Demeter, Paula Dumont,
Murielle Lesecque, Griet Meyfroots,
Cecilia Paredes et Brigitte Vander
Bruggen

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont et Griet Meyfroots

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Murielle Lesecque

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

COORDINATION DU DOSSIER

Stéphane Demeter

AUTEURS/COLLABORATION

RÉDACTIONNELLE

Aurélie Autenne, Kristiaan Borret,
Bruno Campanella, Michel
Dechamps, Ann Degraeve, Stéphane
Demeter, Paula Dumont, Ludo
Gobin, Yves Hanosset, Claudine
Houbart, Pascale Ingelaere, Serge
Joris, Catherine Leclercq, Isabelle
Leroy, Marc Meganck, Cecilia
Paredes, Véronique Van Bunnan,
Hans Vandecandelaere, Brigitte Vander
Bruggen, Manja Vanhaelen, l'équipe de
visit.brussels, Thierry Wauters

TRADUCTION

Gitracom, David Kusman,
Ubiqu Belgium NV/SA

RELECTURE

Augusta Dörr, Martine Maillard
et le comité de rédaction

GRAPHISME

Polygraph'

CRÉATION DE LA MAQUETTE

The Crew communication sa

IMPRESSION

IPM printing

DIFFUSION ET GESTION DES

ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen.
bpeb@sprb.brussels

REMERCIEMENTS

Manon Boetman, Sophie Bouchard,
Philippe Charlier, Alfred de Ville de Goyet,
Jacques de Selliers, Farba Diop,
Marie-Laure Lectef

ÉDITEUR RESPONSABLE

Bety Waknine, directrice générale de
Bruxelles Urbanisme et Patrimoine/
Région de Bruxelles-Capitale,
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.
Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leur auteur. Tout droit
de reproduction, traduction et adaptation
réservé.

CONTACT

Direction des Monuments et Sites -
Cellule Sensibilisation
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles
<http://patrimoine.brussels>
aatl.monuments@sprb.brussels

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la
recherche des ayants droit, les éventuels
bénéficiaires n'ayant pas été contactés
sont priés de se manifester auprès de la
Direction des Monuments et Sites de la
Région de Bruxelles-Capitale

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACW – Association Campanaire
Wallonne
ADUB – Archives du Département de
l'Urbanisme de la Ville de Bruxelles
ARML – KULeuven, Centrale
Bibliotheek, Universiteitsarchief, Fonds
R.M. Lemaire
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
BUP/BSE – Bruxelles Urbanisme et
Patrimoine/Brussel Stedenbouw en
Erfgoed
CIRB – Centre d'Informatique pour la
Région bruxelloise
IAF – Association internationale de
Fauconnerie
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het
Kunstpatrimonium / Institut royal du
Patrimoine artistique
SPRB/GOB – Service public régional
de Bruxelles / Gewestelijke
Overheidsdienst Brussel

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2018/6860/031

*Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands
onder de titel «Erfgoed Brussel».*



Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 - Novembre 2011
Rentrée des classes

002 - Juin 2012
Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012
L'art de construire

005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez

Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 - Novembre 2013
Architectures industrielles

009 - Décembre 2013
Parcs et jardins

010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire

013 - Décembre 2014
Lieux de culte

014 - Avril 2015
La forêt de Soignes

015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux

017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine

018 - Avril 2016
Les hôtels communaux

019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles

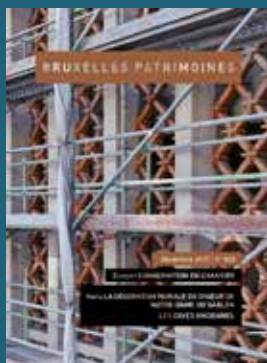
021 - Décembre 2016
Victor Besme

022 - Avril 2017
Art nouveau

Derniers numéros



023-024 - Septembre 2017
Nature en ville



025 - Décembre 2017
Conservation en chantier



026-027 - Avril 2018
Les ateliers d'artistes

2018 
EUROPEAN YEAR
OF CULTURAL
HERITAGE
#EuropeForCulture



urban
.brussels 

URBAIN BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
BRUSSEL STEDENBOUW EN ERFGOED

10 €



ISBN 978-2-87584-166-7